



Rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier 2022 de la municipalité, le mardi 20 juin 2023

Chères concitoyennes,
Chers citoyens,

Conformément à la loi sur les citées et les villes, il est de mon devoir de vous faire rapport des faits saillants de l'année 2022.

Le rapport financier 2022 consolidé a été audité par la firme comptable LLG CPA inc. et a été déposé lors de la séance du 15 mai 2023. Les auditeurs confirment que le rapport financier consolidé présente une image fidèle de la situation financière de la Ville et de ses organismes consolidés.

Ce rapport indique que la ville a réalisé un excédent non consolidé de 2,9 M\$ principalement dû à l'augmentation des droits de mutation qui sont directement liés au marché immobilier demeuré vigoureux en 2022.

De façon générale, l'excédent non consolidé se compose de revenus supplémentaires de 3,2 M\$ et de charges additionnelles de 0,3 M\$.

Au niveau des dépenses, nous notons une augmentation des coûts d'assurance pour un montant de 355 000 \$, une augmentation de 140 000 \$ des frais de services juridiques dû à certains litiges, une augmentation de la quote-part de la régie de police de 238 000 \$, des dépassements de coûts au niveau des sous-traitances pour le réseau d'égout de 151 000 \$, la hausse des coûts pour les pièces et accessoires mécaniques au montant de 164 000 \$, nous notons la hausse de la contribution à GAVLAP de 161 000 \$ et un ajustement défavorable des intérêts courus de 164 000 \$.

Au cours de cet exercice financier, 11,1 M\$ ont été investis dans les immobilisations. La ville de La Prairie a procédé à la construction d'un nouveau terrain synthétique de football/soccer au montant de 2,1 M\$, dont 1,0

M\$ en subventions fédérale et provinciale. De plus, une somme de 2,3 M\$ a été investie pour la réfection des rues Salaberry, des Tulipes, Houde et plusieurs sentiers dans les parcs.

On parle également de nombreux projets qui ont été réalisés ou qui sont en cours de devenir comme : la réfection de parcs, de trottoirs, de conduites d'égouts, de conduites d'aqueducs, l'entretien de bâtiments, l'achat de véhicules, de machinerie, d'équipements de bureaux et de divers équipements essentiels au bon fonctionnement de l'appareil municipal.

Finalement, en ce qui a trait à la dette non consolidée, le solde de cette dernière est de 69,1 M\$. Quant au montant de l'endettement total net à long terme, ce dernier se chiffre à 79,1 M\$.

Pour ceux et celles qui se posent la question à savoir pourquoi nous avons augmenté les taxes en 2023 alors que la ville a enregistré un surplus en 2022, il faut savoir que comme mentionné précédemment, les droits de mutation ont été plus élevés qu'anticipés, notamment de plus d'un million pour le mois de décembre uniquement, dont le tiers provient de la vente d'un immeuble situé sur le boulevard Taschereau.

Ce surplus supérieur aux prévisions nous donnera une flexibilité financière dont nous aurons grandement besoin pour les prochaines années, notamment en ce qui concerne la mise à niveau de nos infrastructures sanitaires.

Pour plus de détails, je vous invite à consulter le rapport financier complet sur le site Internet de la Ville.

Merci de votre confiance.



Frédéric Galantai, maire